

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL SERRE

La criminalité en Californie de 1880 à 1898

Journal de la société statistique de Paris, tome 40 (1899), p. 244-245

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1899__40__244_0

© Société de statistique de Paris, 1899, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

INFORMATION

LA CRIMINALITÉ EN CALIFORNIE DE 1880 A 1898.

M. Paul Serre, de San-Francisco, a pris l'initiative de nous adresser, sur les fluctuations de la criminalité en Californie, de 1880 a 1898, les renseignements suivants, que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs.

D'après les rapports officiels de l'État de Californie (prisons de Tolsom et de San-Quentin), le vol proprement dit (*larceny*) compte 134 délits en 1880, saute soudainement à 297 en 1882, augmente graduellement jusqu'à 386 en 1886, puis diminue jusqu'en 1891 et finit à 298 en 1898. Il est impossible de fixer une cause certaine à ces oscillations, car l'année 1886 ne fut pas une année particulièrement mauvaise et les années 1880 et 1891 ne furent point prospères.

Les cas d'homicide augmentent de 252 en 1880 a 424 en 1898.

Le vol avec effraction (*burglary*) figure avec 568 délits en 1880; ce chiffre tombe tout à coup à 310 en 1883, monte à 626 en 1886 et, après des soubresauts marqués, arrive, en 1898, jusqu'à 1 013 délits, chiffre représentant la moitié de la population criminelle de la Californie.

Le vol a main armée (*robbery*), de 146 cas en 1880, descend à 112 en 1886, monte à 274 en 1896 et finit à 242 en 1898.

Les voies de fait (*assault*), de 149 en 1880, montent à 210 en 1886, descendent à 119 en 1891 et remontent à 171 en 1898.

Les faux (*forgery*) comptent 41 cas en 1880 et suivent une marche ascendante jusqu'en 1898 : 83 cas.

Les crimes érotiques (*e. rotic*), de 33 cas en 1880, gagnent 118 en 1896 et finissent à 71 en 1898.

Les abus de confiance (*embezzlement*) restent à peu près stationnaires, de 21 en 1880 à 25 en 1898.

On observe que le comté de San-Francisco (district maritime) a une population crimi-

nelle de 2 493 par 100 000 habitants; les comtés d'Alameda et de Colusa (districts de plaisance), respectivement 1 274 et 1 318 par 100 000; le comté de Sacramento (district manufacturier), 4 256 par 100 000; les comtés miniers de Yuba, Sierra et Mariposa respectivement 5 064, 2 257 et 5 070 par 100 000, tandis que la population criminelle du comté agricole de Sonoma n'est que de 1 540 par 100 000. Le comté de Lake, où se fait l'élevage des bestiaux, donne une proportion de 1 408 par 100 000.

Les districts agricoles fournissent donc, ici comme ailleurs, beaucoup moins de criminels que les districts maritimes et les centres manufacturiers et miniers.

Il résulte de statistiques établies il y a quelques années que 20 p. 100 des prisonniers aux États-Unis sont des ivrognes, 36 p. 100 des buveurs modérés et 15 p. 100 des gens s'abstenant de boissons alcooliques. Dans un rapport concernant la Californie, paru dernièrement, un statisticien officiel établit que 31 p. 100 des délits criminels commis dans cet État seraient dus à l'abus de l'alcool et que 19 fois sur 100 le délit aurait été commis dans les cabarets; 45 p. 100 des prisonniers, toujours d'après le même rapport, seraient adonnés à l'opium.

Paul SERRE.
